



## Stop à l'explosion des primes!

# Oui

## à la caisse maladie publique

## Caisse publique: stop aux abus des caisses

Voilà des années que les caisses maladie privées abusent du système, chassent les bons risques, font exploser les primes ou se complaisent à mettre des embûches aux personnes âgées ou malades. Retour sur les enjeux de la votation du 28 septembre avec Stéphane Rossini et Pierre-Yves Maillard.

Page 6

### LANGUES À L'ÉCOLE



L'actualité en matière d'enseignement des langues occupe déjà une place importante dans la rentrée politique. Doit-on sacrifier la cohésion nationale sur l'autel de l'anglais ?

Page 6-7

### UNIVERSITÉ D'ÉTÉ



La première édition de l'université d'été du PS Suisse s'est déroulée à Chandolin (VS), avec plus de 130 participant-e-s. Reportage sur place, dans les Alpes valaisannes.

Page 8 à 10

### FRANCOPHONIE



L'Organisation de la francophonie (OIF) joue un rôle souvent méconnu, au-delà de la défense de la langue de Molière. Découvrez le travail de David Bongard en poste à Haïti.

Page 12-13

# Mes dernières volontés

Tout ce qui m'a tenu à cœur durant ma vie ne saurait s'interrompre après ma mort. Afin que mes valeurs sociales se perpétuent, je souhaite recevoir la brochure explicative du PS Suisse relative aux legs et testaments.

Nom / Prénom : \_\_\_\_\_

Rue : \_\_\_\_\_

NPA : \_\_\_\_\_

Localité : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Car garantir, à l'avenir, une Suisse juste et sociale demeure notre objectif commun.

Merci de renvoyer ce bulletin à :  
Parti socialiste suisse  
Spitalgasse 34, Case postale, 3001 Bern

Tél.: 031 329 69 87  
eliane.boss@pssuisse.ch  
www.pssuisse.ch



«Parce que le vin est un prétexte ou un compagnon des rencontres de la vie, j'aime leur donner les qualités des émotions qui nous transportent...»

[www.camille-crettol.ch](http://www.camille-crettol.ch)





## Le mot des co-secrétaires générales

Chandolin (VS), 9 août 2014 – 10h00

Le soleil perce à travers le brouillard et inonde la vallée de ses rayons. Dans le Grand Hôtel de Chandolin, quelques voix étouffées sont perceptibles. Dans le jardin d'hiver, Michael Sorg, porte-parole du PS Suisse, travaille avec une vingtaine de camarades sur la meilleure manière d'appréhender Twitter. Dans la salle à manger, vingt autres camarades s'entre-tiennent avec Beat Jans et Thomas Göttin sur la croissance économique, sa nécessité ou non, ainsi que ses limites, alors même que les deux orateurs ne se rejoignent pas sur toutes les questions. Au troisième étage, les camarades romands échangent avec Samuel Bendahan, professeur d'économie, autour d'une question: «Quels pays possèdent la plus injuste répartition des richesses?». Enfin, dans la «chambre de la cheminée», c'est Ruedi Rechsteiner qui développe les défis actuels de la prévoyance vieillesse.

Croissance, répartition, démocratie, participation, communication, histoire. Quelques rires d'enfants émanant de la place de jeux interrompent de temps à autre les voix sérieuses et passionnées des discussions entre adultes. Contrairement à toute approche pacifiste, Jonas et Leona bricolent avec les enfants des participant-e-s des arcs et des flèches, alors

qu'en cuisine, l'équipe de choc de la Jeunesse socialiste s'affaire déjà aux premiers préparatifs pour le repas du soir. Ladina, GO (gentille organisatrice), inscrit le futur plan de la journée. Quelques bouteilles de bière et de vin témoignent discrètement d'une nuit aussi longue qu'arrosée, dans un mode «chanson française» pour le bar ou «hip-hop» dans la discothèque au sous-sol. Des débats épiques sur les meilleures régions viticoles, des invitations à danser inattendues des plus anciens camarades, des parties acharnées de jass opposant romands et alémaniques et, toujours, de nouvelles discussions sur la répartition, le travail, la justice, l'égalité ou nos projets de société.

En cette matinée, en ce moment précis, ce sentiment refait surface. Il s'explique par cette cohésion, ces émotions, la politique et l'amitié. Voilà ce que nous sommes ...

Flavia Wasserfallen & Leyla Gül  
Co-secrétaires générales

\*Zimbabwe, Suisse, USA

## Le PDC en arracheur de dents

Les politicien-ne-s n'ont malheureusement pas toujours bonne presse. Une réputation de promesses non tenues, de manœuvres électoralistes ou tout simplement de mensonges leur colle à la peau.



La profession de politicien est souvent particulièrement mal cotée au sein de la population.

Voilà qui est bien dommage, mais qui pourtant, pour certains d'entre eux,

ne se limite pas à une simple réputation embarrassante. Parlons de l'actuelle campagne de votation et observons les agissements du parti «autoproclamé de la famille», le PDC. Celui-ci mène une violente campagne contre la caisse publique, annonçant à grands renforts d'affichages au format mondial que les rabais de primes pour enfants seraient supprimés en cas de OUI.

Se basant sur un pseudo avis de droit, probablement grassement rémunéré pour correspondre aux attentes des commanditaires, le PDC fait sciemment fi des pratiques et règles qui ont cours en cas de doute entre les versions alémaniques et francophones d'un texte d'initiative. Le Conseil fédéral a d'ailleurs apporté l'éclairage nécessaire sur cette question lors de la session de juin. La réponse est sans équivoque: en cas de doute, c'est bien la volonté des initiants qui sera prise en compte.

Une volonté claironnée à cor et à cri depuis des semaines: les initiants veulent maintenir les rabais pour enfants ou pour jeunes, les différents modèles (médecin de famille p.e.) ou encore les franchises.

Seulement voilà, la campagne du OUI a le vent en poupe, les patient-e-s et assuré-e-s en ont marre de voir leurs primes dilapidées par des caisses plus soucieuses de leur image que des patient-e-s. Alors face à un projet concret efficace, mais qui met le lobby des caisses et leurs pantins parlementaires en difficulté, le mensonge facile et effrayant reste la dernière arme, voire le dernier argument pour défendre les indéfendables caisses maladie.

Gaël Bourgeois

### IMPRESSUM

Editeur PS Suisse et Verein SP-Info  
Spitalgasse 34, 3001 Berne, Tél. 031 329 69 69,  
Fax 031 329 69 70, info@socialistes.ch

Rédaction Gaël Bourgeois et Valentin Zuber

Production Atelier Bläuer, Berne

# Bilan des nouveaux élus fédéraux

Les dernières élections fédérales semblent encore très proches, et pourtant, la seconde moitié de la législature est déjà bien entamée. En octobre 2011, six conseiller-ère-s nationaux-ales romand-e-s faisaient leur entrée sous la coupole. Dans le tourbillon de la politique fédérale, marquons un petit temps d'arrêt pour les rencontrer, découvrir leur sentiment vis-à-vis de leur fonction et leurs attentes pour la fin de leur premier mandat. Après un premier entretien avec la Vaudoise Cesla Amarelle et la Fribourgeoise Valérie Piller-Carrard, notre dernier numéro proposait une rencontre avec Pierre-Alain Fridez et Mathias Reynard, respectivement jurassien et valaisan. Les deux derniers élus de cette série sont les conseillers nationaux Jean Christophe Schwaab (VD) et Manuel Tornare (GE).



**JEAN CHRISTOPHE SCHWAAB**

Conseiller national (VD)  
Né le 23.8.1979 à Lausanne (VD)  
Syndicaliste  
Vice-président de la Commission des affaires juridiques CN (CAJ-N)  
Membre de la Commission des grâces (CGra-V)

*Quel souvenir gardes-tu de ta première entrée sous la coupole en qualité de conseiller national?*  
Le rythme et le niveau des débats. Tout va vite, très vite, on a à peine le temps de s'installer qu'il faut déjà voter sur des objets complexes. Heureusement, on peut compter sur les camarades qui siègent dans la commission concernée! Dès la fin de la première session, il faut se mettre à bosser dur pour sa commission, afin de faire face à une administration en général très compétente et des adversaires politiques qui ne font pas de cadeaux, même aux « p'tits nouveaux ».

J'ai énormément de plaisir à travailler dans un Groupe parlementaire équilibré, tant au niveau des langues, des genres, des âges, des intérêts et des compétences. C'est extrêmement stimulant!

*Quel thème t'a le plus marqué durant ces deux premières années?*  
J'ai beaucoup travaillé sur la révi-

sion de la loi sur les faillites, un sujet un peu technique et inintéressant de prime abord, mais qui nous a permis de faire passer une innovation majeure pour les travailleur-se-s: l'obligation de négocier un plan social en cas de licenciement collectif dans les entreprises à partir de 250 salarié-e-s. Nous pouvons être fiers d'avoir obtenu un vrai progrès en droit du travail, ce qui est rarissime vu l'idéologie bornée dont fait montre la droite en la matière.

*Quels seront les dossiers clés sur lesquels tu souhaites t'engager d'ici 2015?*

Dans la droite ligne de mon engagement syndical, je vais continuer à défendre et améliorer les droits des travailleur-se-s. Il y a encore beaucoup de progrès à faire (protection des représentant-e-s du personnel et des lanceurs d'alerte, conciliation entre vies familiale et professionnelle, mesures d'accompagnement ...), tout en luttant contre certaines attaques, notamment dans les horaires d'ouverture des magasins.

Il faudra aussi contrer les divers projets de privatisations et poursuivre le combat pour l'amélioration de la protection des données.



**MANUEL TORNARE**

Conseiller national (GE)  
Né le 20.04.1951 à Genève (GE)  
Ancien maire de Genève  
Membre de la Commission de politique extérieure (CPE-N)  
Membre de la Délégation pour les relations avec le Parlement français (Del F-V)

*Quel souvenir gardes-tu de ta première entrée sous la coupole en qualité de conseiller national?*

J'ai vécu cette journée en famille et avec mes ami-e-s les plus proches. C'était bien différent de ce que j'avais pu vivre dans d'autres parlements (ville de Genève, Grand Conseil genevois), un peu raide parfois ... à la bernoise! (ndlr rires) Bien organisé certes, mais sans grande chaleur humaine.

J'étais fier de représenter Genève sous la coupole. Fier aussi

que le discours d'ouverture soit prononcé par un jeune camarade brillant, le valaisan Mathias Reynard.

*Quel thème t'a le plus marqué durant ces deux premières années?*

Plusieurs thèmes ont été marquants pour moi: la politique étrangère de la Suisse tout d'abord, puisque je fais partie de la Commission de politique extérieure. La neutralité active de la Suisse me convient, la défense de la Genève internationale pourrait s'intensifier, mais des progrès ont été accomplis, surtout grâce au PS. Notre rôle dans la résolution de conflits doit encore s'améliorer.

Quant aux autres thèmes, la défense des consommateur-trices m'a beaucoup mobilisé, grâce à de nombreux contacts avec la FRC, tout comme l'immigration, la naturalisation ou encore le blanchiment d'argent sale.

Je suis souvent révolté par la manière dont l'UDC et certains alliés PLR abordent ces thématiques.

*Quels seront les dossiers clés sur lesquels tu souhaites t'engager d'ici 2015?*

Je poursuivrai évidemment mon implication dans les dossiers qui me sont chers. J'ai quelques interventions qui seront prochainement traitées, dont un postulat sur la politique familiale et un autre sur la vente de médicaments à l'unité.

Je souhaite également m'impliquer dans la recherche de solutions pour la région du Grand Genève (région franco-valdo-genevoise).

Bref, il y a du pain sur la planche, souvent du pain noir, vu la majorité des chambres, mais à force de travail, il vire parfois au blanc ...



# Pourquoi ont-ils tué le français ?

Le PS l'a fait. Les socialistes ont osé. En cette période de rentrée scolaire, le Parti socialiste a convoqué une conférence de presse pour réaffirmer deux vérités sur la vision politique que le parti a de l'éducation. La première, va de soi : l'école a besoin de moyens et les cantons devraient cesser de s'obstiner à vouloir couper les fonds destinés à l'éducation. La seconde vérité, en revanche, s'apparente à un véritable pavé dans la mare : le PS a clamé haut et fort que les langues nationales étaient intouchables et prioritaires à l'école obligatoire. Comprenez par-là que les cantons alémaniques qui ont décidé de donner priorité à l'anglais, aux dépens de la langue française, se trompent.



Nos anciens avaient compris l'importance des langues nationales.

Il en fallait du courage. Car les cibles des attaques du PS ne sont pas masquées. En Suisse romande, l'apprentissage de l'allemand n'a jamais été remis en question, les Tessinois passent pour des experts du plurilinguisme et les cantons alémaniques proches de la Suisse romande jouent le jeu. Non, le problème est bel et bien oriental. Principalement, il est en Thurgovie, dont le Grand Conseil a validé l'abolition de l'apprentissage du français à l'école primaire le 13 août dernier. Mais il est aussi présent à Zurich, Schaffhouse ou encore Saint-Gall. Actuellement, dans de nombreux cantons alémaniques, l'anglais est prioritaire au français à l'école obligatoire. La mode est même de diminuer toujours plus les heures de français, voire de les supprimer.

L'anglais est pourtant la langue internationale, langue de communication universelle, langue des médias et des produits culturels, langue « cool ». Pourquoi dès lors insister tant pour retrouver la prévalence de la langue française ?

Premièrement, il s'agit d'une question politique. Une population qui ne se comprend pas est une population qui ne se parle plus et se tourne le dos. Des Alémaniques qui n'auront

plus appris le français ne discuteront plus avec des Suisses romands. Le Romand apprend déjà une langue (le Hochdeutsch) qui n'est pas le parler naturel de son compatriote alémanique. La communication, déjà difficile, diminuerait inexorablement. Deuxièmement, une langue

**« Le PS a clamé haut et fort que les langues nationales étaient intouchables et prioritaires à l'école obligatoire. »**

n'est pas simplement un assemblage de mots, il s'agit d'un idiome, qui intègre une manière de parler, de voir les choses, de comprendre le monde (lire d'ailleurs l'interview de David Bongard à ce sujet en pages 12 et 13). Le fossé culturel entre la Suisse latine et la Suisse alémanique s'est creusé depuis la votation sur la

## POUR EN SAVOIR PLUS

« Les politiques publiques liées aux minorités linguistiques : une comparaison entre les régimes linguistiques de la Suisse et du Canada », *Working paper* de l'IDHEAP. Unité administration suisse et politiques institutionnelles 2014/6 Lausanne: IDHEAP, 2014.

CEE de 1992 et ne s'est jamais vraiment refermé. En rejetant le français, nos compatriotes alémaniques rejettent de facto la manière de penser francophone et celle d'interpréter une certaine réalité. Enfin, troisième point, et non des moindres : la réciprocité. La réalité socio-économique voudra, éternellement, que les Romands sachent un minimum d'allemand. L'anglais reste un acquis nécessaire, pour des raisons semblables. En ne conservant que la langue de Shakespeare, la Suisse-allemande enverrait un message terrible à tout le pays : votre langue ne sert à rien et il est inutile pour nous de l'apprendre. Ce rejet du français est une caractéristique d'une francophobie qui agite certains milieux alémaniques, dont les initiatives et démarches politiques sont soutenues, sans étonnement aucun, par l'UDC.

Mais alors, quelles solutions existent ? Les cantons qui se sont engagés dans la voie du « tout-anglais » ne rebrousseront pas chemin. Et comme il semble impossible de les voir prendre conscience ex nihilo, seule une solution fédérale peut régler le problème. Ce n'est pas pour rien que le PS a déjà promis – après le scandale thurgovien – de proposer pour la session d'automne une modification de la loi sur les langues. Si l'apprentissage d'une seconde langue nationale devient alors une norme légale, les cantons alémaniques qui rejettent la langue de Molière ne pourront plus agir ainsi. Nous pourrions donc en venir à un régime linguistique « judiciaire » ou imposé par le haut, comme le Canada le connaît, où les tribunaux, ou alors le Conseil fédéral, devraient remettre les États récalcitrants sur le droit chemin. Une solution extrême, mais imposée par ceux qui refusent de jouer le jeu de l'unité fédérale.

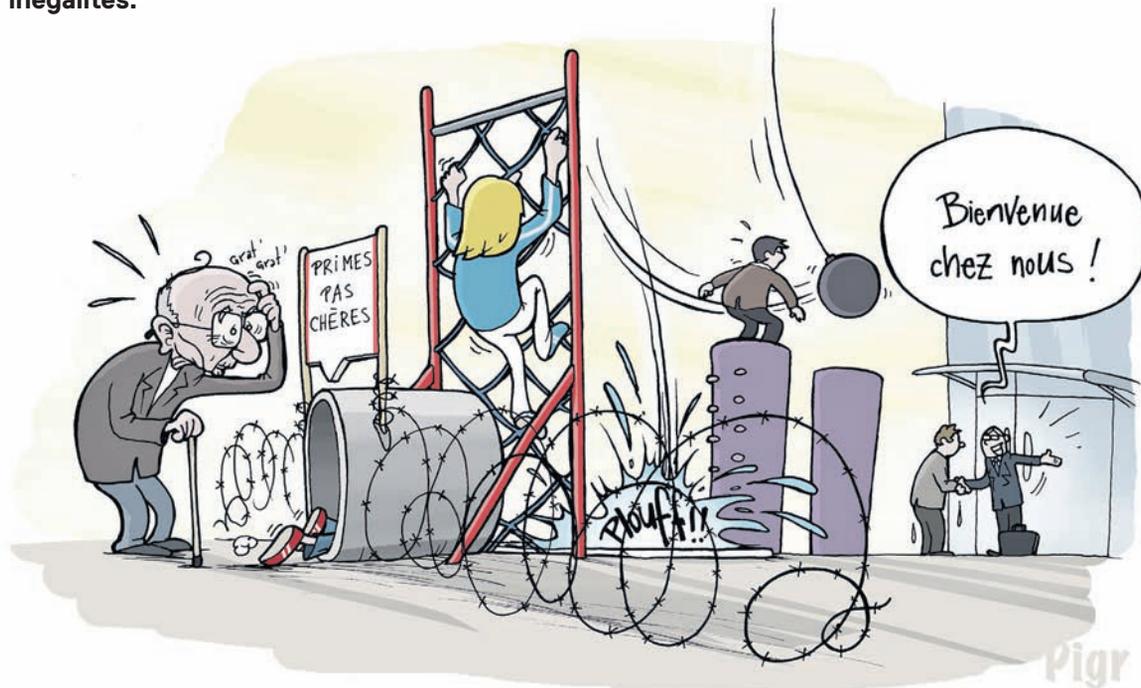
\* Au Canada, une loi constitutionnelle (la Charte canadienne des Droits et Libertés), permet à chaque Canadien d'être scolarisé dans sa langue et ce, partout au Canada. Cependant, les Canadiens-français du Canada anglophone ne peuvent pas toujours jouir de ce droit, notamment en raison du manque flagrant de volonté des provinces anglophones, traditionnellement peu enclines au français. Ce qui signifie – d'où l'expression de régime linguistique judiciaire – que ce sont les tribunaux fédéraux (Cour suprême) qui doivent faire appliquer ce droit fédéral aux provinces.

Valentin Zuber  
Collaborateur PS Suisse



# L'heure du changement !

L'initiative en faveur d'une Caisse publique d'assurance-maladie est fondamentale pour instaurer un véritable service public de santé. Car, si la Suisse dispose d'un excellent système de santé, sa gouvernance génère de nombreux problèmes et moults inégalités.



Marre des parcours du combattant ?  
Pour une caisse publique plus simple et sans discriminations.

## 1. Aberration économique

Le système actuel est complexe pour les assuré-e-s et les fournisseurs de prestations. Plus de 60 caisses et une foison de modèles d'assurances font que les citoyen-ne-s ne s'y retrouvent plus. Avec des prestations et des prix identiques, la concurrence ne produit aucun impact sur les coûts. Sans transparence, elle ne fonctionne pas. Les caisses utilisent l'assurance sociale comme une « pompe à fric » pour développer leurs profits avec les assurances privées. Et puis, la compensation des risques est compliquée et coûteuse (6 milliards de flux entre caisses pour que le système n'explose pas). Les réserves sont inadéquates : 6 milliards en 2012 contre 3 en 2005. Les changements de caisses sont inefficaces et coûteux.

## 2. Injustices

La concurrence provoque des écarts de primes injustes et incompréhensibles. Chaque caisse élabore ses propres projections, en fonction de sa structure d'assuré-e-s, de ses réserves, de sa contribution à la compensation des risques, de sa stratégie commerciale, de son estimation des coûts. Les facteurs sans lien aux coûts ont un impact disproportionné sur les primes. D'où des écarts scandaleux, variant selon les caisses jusqu'à 80, voire 90%. Et, que dire de l'interdiction de la chasse aux bons

risques, violée par les caisses depuis 1996 ou de la surveillance insuffisante, notamment pour corriger les primes payées en trop ou insuffisamment par les assuré-e-s ?

## 3. Economies

La caisse publique permet évidemment de réduire certaines dépenses.

- Changements de caisses : 100 millions par an (mais les chiffres réels se situent probablement entre 300 et 500 millions annuels) ;
- Publicité et marketing : 225 millions par an ; réserves : 3 à 4 milliards !
- Application de la compensation des risques : plusieurs dizaines de millions
- Application par les cantons du contentieux et, par la Confédération et les cantons, de la surveillance : plusieurs dizaines de millions
- Pour les hôpitaux, EMS, soins à domicile, médecins, infirmier-ère-s, réduction des complications administratives liées à la pluralité des assureurs : plusieurs dizaines de millions.

**« Depuis 1996, la preuve est apportée que la concurrence est aberrante, coûteuse et injuste. »**

Sans parler, des millions gaspillés pour les Conseils d'administration, les directions, les lobbys politiques ; des dizaines de millions d'heures perdues par les citoyen-ne-s suisses

pour se mouvoir dans ce système complexe. Entre 800 millions et 1 milliard de francs par an peuvent être économisés !

## 4. Les menteurs

Les opposants annoncent la fin des primes pour enfants, des franchises et des modèles d'assurance particuliers (médecin de famille, HMO). Mensonges et foutaises ! La définition de l'offre de prestations restera de la compétence des cantons. Les dispositions de la LAMal concernant les modèles, franchises et primes ne sont pas concernées par l'initiative. Les primes sont calculées par canton. Elles doivent couvrir les coûts de l'assurance obligatoire des soins et être fixées en parfaite transparence.

## Le temps du changement

Depuis 1996, la preuve est apportée que la concurrence est aberrante, coûteuse et injuste. La caisse publique entend répondre à ces dysfonctionnements. Elle ouvre de nouvelles dynamiques, en faveur d'une politique de santé moderne, de qualité et efficiente, dans l'esprit de la solidarité et du service public. Un OUI s'impose le 28 septembre.

Stéphane Rossini  
conseiller national (VS)



INTERVIEW **PIERRE-YVES MAILLARD**, CONSEILLER D'ETAT (VD)

## *C'est simple, efficace, clair et compréhensible.*

*Nous avons un système de santé qui semble très bien fonctionner, pourquoi vouloir y apporter des changements ?*

L'initiative n'apporte pas de changements au système de santé, mais au système d'assurance maladie. La question qui doit donc être posée est de savoir si ce système d'assurance fonctionne ou non.

De mon point de vue, de graves dysfonctionnements peuvent être recensés jour après jour et il est important d'apporter rapidement des améliorations. Les opposant-e-s tentent d'éviter de parler de ces dysfonctionnements, qu'ils connaissent pourtant parfaitement. Pour ce faire, ils font campagne sur des dangers inexistantes ou qui ne sont pas liés à l'initiative.

*Quels sont les exemples de ce dysfonctionnement ?*

Les augmentations de primes 2015 parleront d'elles-mêmes. Comment expliquer que, pour les mêmes prestations et une augmentation des coûts identiques pour tous les assuré-e-s du canton (3% environ), les hausses se situent entre 1% et 14% dans mon canton par exemple. Pour une franchise et un modèle identique, les primes s'étaleront de 370.- à près de 550.- par mois chez les grands assureurs!

L'écart entre les primes les plus élevées et les plus basses se creuse encore, alors que la compensation des risques vient d'être modifiée. Cet écart est incompréhensible et inexplicable par l'évolution des coûts, il est uniquement



dû à la sélection des risques que le système de concurrence entre les caisses encourage. La caisse publique garantit que si les coûts de la santé augmentent de 3%, les primes augmenteront de 3% pour tous. C'est simple, efficace, clair et compréhensible.

*Avec un appareil bureaucratique qui peut être très lourd, ne risque-t-on pas d'augmenter les frais ?*

C'est le système actuel qui est incroyablement

bureaucratique. L'initiative, au contraire, simplifiera toute la paperasse. Les médecins peuvent en témoigner, les 60 caisses en place possèdent des exigences différentes, ne remboursent pas selon les mêmes critères, effectuent un contrôle des factures différencié... Le chaos bureaucratique, c'est le système actuel!

La caisse publique permettra d'instaurer un dialogue avec un seul et unique interlocuteur; un seul mode de faire; un seul panel d'exigences; une seule doctrine. La caisse publique pourra enfin investir dans la prévention en matière de santé, investir dans des activités utiles pour les assuré-e-s et pas uniquement dans le but de vendre, en parallèle, des assurances complémentaires.

*Quid des emplois dans les caisses maladie actuelles? Peut-on garantir un maintien des postes, alors même que la mission de ces personnes pourrait changer diamétralement ?*

Nombre de tâches continueront à être effectuées. Certains emplois qui apportent peu à la santé publique pourraient disparaître, notamment les personnes en charge du démarchage téléphonique. A contrario, des emplois dans le domaine de la prévention ou de la coordination des soins pourraient se développer, car avec une agence par canton en charge des dépenses de santé de toute la population du canton sur toute la vie, il y a une incitation systémique à investir pour la prévention et la coordination des soins.

## NON à l'initiative sur la TVA

**L'initiative de Gastrosuisse a pour objectif d'atteindre l'égalité de traitement entre les prestations de la restauration et les prestations « à l'emporter ». A cette fin, les prestations de la restauration (soumises actuellement à une TVA de 8%) devraient être soumises au même taux d'imposition que la remise de denrées alimentaires par des « restaurants à l'emporter » (TVA actuelle de 2,5%).**

La diminution de charge de TVA par ménage serait en moyenne de 195 francs par année. Mais cette moyenne implique de très gros écarts, car ce sont surtout les ménages aisés, qui consomment des nombreuses prestations de restauration, qui en profiteraient le plus! Dans leurs prises de position, le Conseil fédéral,

le Parti socialiste ainsi que nombre d'autres partis recommandent donc de refuser cette initiative notamment pour les raisons suivantes:

■ L'acceptation de l'initiative entraînerait, si la restauration était taxée à 2,5%, de fortes diminutions de recettes fiscales de 700 à 750 millions de francs chaque année pour la Confédération (dont 75 pour le Fonds AVS et 40 pour le fonds AI) et le budget de la Confédération ne pourrait pas supporter de telles diminutions de recettes!

■ Pour compenser ces pertes, il faudrait prendre des mesures compensatoires. Une de celles-ci pourrait être, par exemple, une hausse du taux réduit de TVA de 2,5% des denrées alimentaires à hauteur de 3,8%. Dans ce cas, on augmenterait la charge fiscale des ménages et cette augmentation provoquerait une augmentation des prix des produits de première

nécessité, péjorant en particulier la situation des familles ou des personnes à faible revenu.

S'il est vrai que l'initiative met en évidence un réel problème de différence de traitement entre l'imposition des restaurants et des « restaurants à l'emporter », il faut bien admettre que sa mise en œuvre aurait des conséquences très dommageables pour les familles et les personnes les plus modestes, alors qu'elle n'apporterait un avantage qu'aux plus aisées.

En tant que socialistes, nous ne pouvons pas admettre cela!

Jacques-André Maire  
conseiller national (NE)





Jonas Zürcher

**Perdus au cœur des Alpes valaisannes, la station de Chandolin et son célèbre « Grand Hôtel », ont accueilli la première université d'été du Parti socialiste suisse. Ce bâtiment historique, construit dès 1893, surplombe la vallée d'Anniviers et offre un cadre idéal de formation et d'échanges et convivialité, en toute simplicité.**

A près de 2000 mètres d'altitude, les jeunes socialistes ont saisi, voilà plusieurs années, tout l'intérêt de ce lieu, certes éloigné de la plaine du Rhône, mais ô combien propice à la réflexion, bien loin du stress habituel du quotidien politique, de l'impérative nécessité médiatique et de l'exigence d'immédiateté de la politique politicienne.

Ce havre de calme n'a cependant pas empêché les 130 camarades présents de discuter, d'apprendre, de « philosopher », de réfléchir à des concepts futurs, à l'avenir du pays ou de leur région.

Le programme proposé fut donc aussi riche que varié, abordant aussi bien l'histoire de la création du parti socialiste et des mouvements ouvriers, que des thèmes d'actualité tels que la caisse publique et les mouvements socialistes en Amérique latine, voire de thèmes d'avenir, sur les limites de la croissance économique. L'occasion était également

donnée aux militant-e-s et élu-e-s présent-e-s de rencontrer nombre de personnalité du Parti national. Ainsi, l'université d'été a été ouverte par Simonetta Sommaruga, au travers d'une grande discussion, sur tous les thèmes qui ont marqué l'actualité récente de l'agenda politique fédéral et celui du Département de justice et police en particulier. Ainsi, les questions des camarades portèrent aussi bien sur l'adoption pour couples de même sexe que sur l'évolution du droit des réfugié-e-s. Le message de notre ministre fut alors, on ne peut plus clair, et salué par une salve d'applaudissements: «STOP, nous ne devons pas aller plus loin, nous devons empêcher de nouveaux durcissements!»

Le PS compte nombre de personnalités ayant des connaissances pointues sur des domaines précis. Ainsi, les modules de formation proposés (aussi bien en allemand, qu'en français) ont été préparés tout spécialement pour cette occasion, afin « d'enrichir » les camarades présents.

Se sont ainsi succédé, pour les modules francophones, Line Rennwald, Mathias Reynard, Samuel Bendahan, Pierre-Yves Maillard, Anita Balz, Walter Suter ou encore Arnaud Bouverat.

Il s'agissait-là du premier événement de ce type. Si ce concept « d'université d'été du PS » est un rendez-vous incontournable de l'agenda de nos camarades français, le concept n'en est pas moins fort différent. Il ne s'agit en rien de la ronde des papables aux futures fonctions importantes du parti ou du pays, mais bien de permettre à tout un chacun de rencontrer et d'échanger avec des personnalités déjà en place.

Que les camarades ayant dus être placés sur liste d'attente se rassurent: au vu des premiers retours des camarades présents sur place, peu de doutes subsistent sur le fait qu'une nouvelle édition verra probablement le jour en 2015 ...

*Gaël Bourgeois*



Discussion avec la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga



Entretien avec le président du PS Suisse, Christian Levrat



Module de formation de nos collègues alémaniques

Les solutions des questions du quizz ci-dessous se trouvent en page 15.

## MODULE SUR L'HISTOIRE DU PS SUISSE

*Line Rennwald: «L'histoire du PS est intimement liée aux mouvements ouvriers.»*

*Mathias Reynard: «Les débuts du parti ont été très difficiles, l'Eglise diabolisant les socialistes et refusant parfois de baptiser leurs enfants.»*

Quizz:

1. **Quelle était une des principales avancées de la première loi sur les fabriques de 1877 ?**
  - a. Limitation du travail des enfants
  - b. Introduction d'un salaire minimum
  - c. Limitation des écarts salariaux au sein de la même entreprise
2. **La grève générale de 1918 est un événement marquant pour le PS Suisse. Quel événement du 7 novembre déclenche cette grève ?**
  - a. Diminution des salaires de l'armée
  - b. Occupation militaire de la ville de Zurich
  - c. Suppression des rentes de veuves

## CAISSE MALADIE PUBLIQUE

*Pierre-Yves Maillard: «Le système est en train d'explorer et il est incompréhensible qu'il y ait de tels écarts pour des prestations identiques.»*

Quizz:

1. **Combien de caisses privées sévissent en Suisse ?**
  - a. Une dizaine
  - b. Une soixantaine
  - c. Une centaine
2. **Les primes payées en trop par les assuré-e-s ces dernières années représentent un volume de :**
  - a. Les primes payées ont toujours été justes
  - b. A peine quelques milliers de francs
  - c. 2 milliards de francs

## LES LIMITES DE LA CROISSANCE

*Samuel Bendahan: «La croissance profite toujours plus aux grandes fortunes et aux très hauts revenus; de moins en moins au reste de la population.»*

Quizz:

1. **Qu'est-ce que le produit intérieur brut ne mesure pas ?**
  - a. Activité économique
  - b. Bonheur
  - c. Création de richesses
2. **Quel pays parmi les suivants présente les plus grandes inégalités de revenu selon le coefficient de Gini ?**
  - a. Chine
  - b. Colombie
  - c. Suisse

## SOCIALISME EN AMÉRIQUE LATINE

**Suter:** « Les relations suisse-alba sont nombreuses et particulièrement importantes. »

**Reynard:** « Le vocabulaire est important ; les médias parlent du régime Chavez, mais pas du régime Obama ou du régime Hollande. »

Quizz:

1. Quel organisme a salué l'excellente tenue et la transparence des élections au Venezuela ?
  - a. La fondation Jimmy Carter
  - b. Le parti du président Chavez
  - c. Le « Poder electoral », 4<sup>e</sup> pouvoir au Venezuela
2. Que signifie l'ALBA ?
  - a. Alliance bolivienne pour la création des barrages alpins
  - b. Alliance bolivarienne pour les peuples de notre Amérique
  - c. Alliance libérale de libération des blocs amis

## DU MOUVEMENT FÉMINISTE À LA DIMENSION SOCIALE DES RAPPORTS DE GENRE

**Anita Balz:** « Le Parti socialiste suisse a joué un rôle important dans l'évolution du mouvement féministe, ceci dès le début du 20<sup>e</sup> siècle. L'égalité des chances entre hommes et femmes a toujours été une revendication prioritaire pour notre parti – et les discussions engagées menées dans le cadre de l'atelier montrent que le thème est encore d'actualité aujourd'hui. »

Quizz:

1. Lors de la première votation visant à introduire le suffrage féminin en Suisse, Appenzell Rhodes-Intérieures (AI) l'a massivement rejetée. Quel fut le pourcentage de non dans ce demi-canton ?
  - a. 79,3 %
  - b. 86,7 %
  - c. 95,1 %
2. Qui fut la première femme élue présidente de la Confédération, en décembre 1999 ?
  - a. Elisabeth Kopp en octobre 1984
  - b. Ruth Dreifuss en décembre 1999
  - c. Micheline Calmy-Rey en décembre 2002



Module de formation sur l'histoire du PS Suisse et des mouvements ouvriers



## Interview sur l'université d'été du PS : Serge Raemy, membre du PS genevois

*Comment as-tu trouvé la première édition de l'université d'été ?*

Je trouve l'initiative de bon augure, ce type de rencontre a pour avantage de consolider les liens entre militants et surtout de pouvoir parfaire nos connaissances dans plusieurs domaines.

A relever qu'avec la campagne sur la caisse publique, nous avons profité pleinement de l'expérience et du savoir-faire du ministre vaudois de la santé, notre camarade Pierre-Yves Maillard, et ce fut un grand plus.

Les organisateurs de cette université d'été ont bien travaillé et le succès leur donne raison; ce sont de longues journées avec en arrière-fond le souci de réussir. Le résultat est particulièrement positif. Le programme s'est avéré judicieux en offrant un choix multiple et en ne négligeant pas l'actualité du terrain politique. Notre rôle de participants sera aussi, aujourd'hui, de transmettre à nos sections l'envie de participer aux prochaines rencontres.

**« Le néolibéralisme produit de l'exclusion et développe chez beaucoup le sentiment d'être des laissés-pour-compte de la société. »**

*Que retiendras-tu de ce week-end prolongé à Chandolin ?*

Après ce week-end chargé en informations et découvertes, je constate que notre parti dispose de grandes ressources accompagnées de valeurs. Que les personnes présentes n'ont pas lésiné sur les moyens et leur don de soi pour partager leurs connaissances et leur savoir-faire politique. J'ajouterai un merci particulier à la jeunesse socialiste qui nous a offert ses précieux services et ce, sans compter, merci à eux.

*Si l'expérience est renouvelée, est-ce que tu participeras à nouveau l'année prochaine ?*

Si j'étais égoïste, j'y retournerais de suite, mais il me semble important que le plus grand nombre de personnes puisse bénéficier de cette université d'été, tant le contenu est intéressant et les échanges gratifiants. Je ne voudrais pas qu'un groupe monopolise ce lieu et qu'il devienne un espace réservé. Mais j'y retournerai très certainement d'ici 2 à 3 ans pour mon plus grand plaisir.



## Prostitution : faut-il abolir ou réglementer ?

**Faut-il interdire la prostitution, pénaliser le client ou mieux encadrer les travailleuses du sexe ? Quelles mesures doivent être prises aux niveaux politique et légal ?**

Le thème délicat de la prostitution occupe régulièrement une place importante dans l'actualité politique et médiatique, en Suisse et en Europe. Il s'agit de trancher sur la solution qui protégerait le plus efficacement les droits des femmes, y compris les droits des prostituées : la réglementation ou bien l'abolition de la prostitution ?

Un récent rapport de l'Office fédéral des migrations relève que les femmes travaillant dans le milieu de l'érotisme doivent être mieux protégées contre l'exploitation, et propose de renforcer le cadre légal en définissant une politique nationale en matière de prostitution. Le groupe d'expert-e-s mandaté par la Confédération propose, entre autres mesures, que la prostitution ne soit plus considérée comme contraire aux mœurs, et s'oppose à une interdiction de cette activité sur le modèle suédois.

La France voisine, qui s'était prononcée en 2013 en faveur de la pénalisation du client, a fait un pas en arrière cet été, après consultation des milieux intéressés. Dans ce débat, c'est aussi la protection des travailleuses du

sexe, d'un point de vue sécuritaire et sanitaire, qui a motivé le retrait de ce qui était annoncé comme étant la mesure phare du nouveau texte de loi.

Que ce soit justifié ou non, les problématiques du trafic d'êtres humains ou de la pédophilie infantile sont souvent liées au thème de la prostitution dans les débats publics. D'autres voix s'élèvent aussi pour dénoncer les discours de victimisation produits sur la prostitution.

La thématique du travail du sexe ne laisse personne indifférent, c'est pourquoi le Comité directeur des Femmes socialistes suisses vous invite à en débattre, en remettant au centre des débats la parole des principales intéressées.

En premier lieu, nous pourrions écouter l'exposé de Marianne Schweizer, coordinatrice d'Aspasie, Association qui défend les droits des personnes exerçant le travail du sexe à Genève.

Puis une table ronde bilingue, réunissant des représentantes des milieux politiques et de la prostitution, ouvrira le débat.

L'invitation, avec les informations détaillées, est disponible sur [www.ps-femmes.ch](http://www.ps-femmes.ch).

### COMMENTAIRE

#### Les différentes conceptions

D'un point de vue législatif et politique, on peut distinguer trois conceptions de la



prostitution : le réglementarisme, l'abolitionnisme et le prohibitionnisme.

D'un côté, il y a les abolitionnistes, pour qui la prostitution est, par essence, une violence exercée sur les personnes qui

l'exercent. Dans cette optique, la prostitution est une forme d'exploitation et une atteinte à la dignité humaine, et elle doit être abolie. Les personnes prostituées sont des victimes non punissables et les proxénètes des criminels. Les clients peuvent être sanctionnés au titre de corruption. Les pays abolitionnistes refusent toute réglementation, laquelle ne pourrait que cautionner l'existence même du marché du travail du sexe. En Europe, la Suède, l'Ecosse, l'Islande et la Norvège ont suivi ce chemin abolitionniste.

Dans l'approche réglementariste, qui est notamment celle de la Suisse, de l'Allemagne et de la Grèce, la prostitution est considérée comme une activité professionnelle normale, au nom de la liberté de commerce. Il suffit de la réglementer et de la réguler comme toutes les autres professions, en veillant toutefois à protéger les droits des travailleurs et travailleuses, et en prévenant les abus des employeurs. Les pays réglementaristes veillent à offrir un cadre légal et protecteur aux personnes exerçant cette activité.

L'approche prohibitionniste considère les personnes exerçant la prostitution et celles y faisant recours comme des criminelles. Les prostituées et les clients peuvent être sanctionnés par la police et la justice. Une grande partie des Etats-Unis, l'Egypte et le Maroc sont notamment des pays prohibitionnistes.

Anita Balz, Secrétaire centrale des Femmes socialistes suisses

### RENCONTRE

**Les Femmes socialistes suisses organisent une conférence sur le thème de la prostitution, suivie d'une discussion.**

Samedi, 20 septembre 2014, 10-12h, Berne

# Au service de la langue française

**Valentin Zuber a rencontré David Bonnard pour socialistes.ch. Né en 1969 à Friebourg, il a étudié les sciences politiques aux universités de Lausanne, de Londres et de Paris. Ce camarade dirige actuellement le Bureau régional de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) pour les pays de la Caraïbe, après avoir occupé un poste similaire dans les pays d'Europe orientale et centrale depuis la Roumanie.**

*David, première question: quelle est la mission de l'OIF?*

L'OIF est avant tout un espace de solidarité internationale envers les pays qui ont la langue française en commun ou en partage. Alors bien sûr c'est un terme à géométrie variable, les situations sont bien distinctes parce que la place qu'occupe la langue française n'est pas la même, que ce soit dans l'histoire des pays en question ou dans leur système d'éducation. L'OIF a quatre missions principales: promouvoir la langue française et la diversité culturelle et linguistique, promouvoir la paix, la démocratie et les Droits humains, appuyer l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche et développer la coopération au service du développement durable. Une attention particulière est aussi accordée aux jeunes et aux femmes, ainsi qu'à l'accès aux TIC.

*Comment choisit-on certaines priorités, par rapport au pays où l'on se trouve?*

Les missions que j'ai présentées précédemment sont définies par les chefs d'État et de gouvernement lors des Sommets de la Francophonie. Notons au passage une des spécificités de notre Organisation c'est que ce ne sont pas seulement des États, mais également des gouvernements qui sont membres, ce qui n'est pas le cas aux Nations-Unies par exemple ou seuls les États le sont. A l'OIF ont trouvera donc des États, à l'instar du Canada ou de la Belgique mais aussi des gouvernements. Par exemple, les Gouvernements du Québec, du Nouveau-Brunswick ou encore celui de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Pour en revenir aux missions, elles sont définies tous les dix ans par les chefs d'États et de gouvernements dans un cadre stratégique. Notre rôle est d'accompagner nos États membres, essentiellement du Sud, qui déterminent par eux-mêmes leurs besoins en matière de développement, sans oublier pour autant le partenariat qui nous lie à la société civile. Ce qui parfois, il est vrai, nous

met en porte-à-faux avec certaines pratiques de nos États membres.

*Quelle est la situation de la langue française dans la Caraïbe?*

Il est important de mentionner le rôle particulier qu'a joué – et que joue toujours – Haïti dans la défense de la langue française sur la scène internationale et, plus récemment, dans

**« Le français est une langue en progression et non en recul, contrairement à ce que certaines personnes prétendent, relayant ainsi une < doxa >, voire un prêt-à-penser idéologique, au profit d'une seule langue internationale qui serait selon eux la langue anglaise. »**

la région de la Caraïbe. Pour bien comprendre cela il faut rappeler quelques événements historiques majeurs qui permettent de mieux appréhender l'importance de la révolution haïtienne qui eut lieu au début du 19<sup>e</sup> siècle et qui sut jouer sur le « prestige » qu'allait avoir la République d'Haïti dans les Amériques. Après la révolution américaine, en 1776, puis la française, en 1789, voilà qu'un « peuple noir », le premier de l'Histoire, adoptant la devise « liberté, égalité, fraternité », se soulève et gagne en 1804 la guerre d'indépendance contre Napoléon Bonaparte. Fort de sa victoire, Haïti participe, à sa manière, à l'émancipation des peuples d'Amérique latine de la Couronne d'Espagne dont la plupart obtiendront leur indépendance lors de la première moitié du 19<sup>e</sup> siècle. En 1945, sur les décombres d'une Europe en ruines, lors de l'adoption de la Charte de l'Organisation des Nations-Unies (ONU) à San Francisco, Haïti, rare pays francophone indépendant de l'époque, joua un rôle prépondérant dans l'adoption de la langue française comme langue officielle de la nouvelle organisation. Plus récemment, Haïti, en dépit des difficul-

tés qu'il traverse et malgré ses faibles moyens financiers, a décidé d'inscrire, grâce à ses efforts politiques et diplomatiques, la langue française dans la CARICOM, organisation qui regroupe les principaux États de la région de la Caraïbe. L'OIF, ayant été approchée par Haïti, accompagnera ce dernier dans ses efforts pour traduire cette volonté politique en acte.

*Quelle est la place du français dans ce pays?*

Il faut d'abord noter qu'en Haïti, un pays qui compte parmi les plus faibles économiquement de la planète, le taux d'analphabétisme est très élevé. L'accès à l'école est toujours difficile dans un pays qui compte seulement 15% d'établissements publics. Quant aux langues, le français est, avec le créole, une des langues nationales. Elle est la langue de l'administration et de l'enseignement. Les personnes ayant accès au système éducatif sont généralement bilingues et apprennent, pour ceux qui ont la chance de poursuivre un enseignement universitaire, l'espagnol et/ou l'anglais. Le créole, parlé par la majorité de la population, n'est quant à lui pas codifié; ce sont un peu nos Suisses-allemands [rires, ndr]. On vient de créer, il y a à peine quelques mois, l'Académie créole, qui a pour fonction de codifier cette langue, de faire en sorte aussi qu'un certain nombre de termes importants en français puissent avoir une traduction adéquate en créole. Au niveau national, que ce soit en Haïti ou dans d'autres pays francophones, nous travaillons en bonne intelligence avec les autres langues nationales. Il est important que l'enfant maîtrise bien sa langue maternelle pour pouvoir mieux investir la langue française. Cela est particulièrement important pour les locuteurs de créole dont l'idiome est en quelque sorte « souché » sur la langue française.

*Quel regard portes-tu sur la situation de la langue française dans le monde?*

Le français est une langue dynamique, même si beaucoup pense l'inverse. Si on regarde les chiffres, ils sont positifs. Les linguistes et les

**« Le français est une langue dynamique, même si beaucoup pense l'inverse. »**

démographes estiment qu'il y a aujourd'hui près de 220 millions de francophones de par le monde. Si les systèmes d'éducation – notamment en Afrique subsaharienne – continuent dans le même sens qu'actuellement, on arrivera à plus de 500 millions de francophones en 2040. Le français est donc une langue en pro-

# depuis Haïti



Alain Wicht

gression et non en recul, contrairement à ce que certaines personnes prétendent, relayant ainsi une « doxa », voire un prêt-à-penser idéologique, au profit d'une seule langue internationale qui serait selon eux la langue anglaise. L'OIF n'inscrit pas la langue française dans un combat contre une autre langue, mais dans un esprit de multilinguisme. Toutefois, on constate que dans certains espaces circonscrits, tels que le monde économique ou scientifique, le français a tendance à diminuer, mais au profit des locuteurs de base. Qu'est-ce qui est mieux? Avoir une langue parlée par une petite élite dans des cénacles restreints et élitistes ou être investie par des populations au niveau de la base? Les deux seraient bien, mais à choisir, je préfère que la langue française soit vraiment portée par la base et qu'elle ne subisse pas le sort du latin.

### *Et par rapport à la situation linguistique de la Suisse?*

Nous ne sommes plus dans les années 70, où il y avait des tensions importantes entre communautés linguistiques, mais cela ne signifie pas pour autant qu'il faille baisser la garde. Actuellement, ce que je regrette, c'est qu'on ait, pour certaines de nos élites, adopté le tout-anglais et que certains de nos cantons privilégiés d'abord une langue étrangère avant une langue nationale. C'est très dommageable pour l'esprit de cohésion nationale, clé de voûte d'un pays plurilingue tel que le nôtre. Force est de constater que cette posture, teintée d'un certain snobisme dépassé ou la maîtrise, souvent lacunaire, de la langue anglaise pouvait être assimilée à une certaine modernité occulte, pour diverses raisons, a occulté la réalité des faits. Je crois que dans cette espèce de « défaitisme idéologique », qui voit ou qui souhaite voir le français décliner - alors que les chiffres montrent l'inverse -, ne grandit pas ceux qui l'ont adopté, sachant qu'une des forces de la Suisse est justement son plurilinguisme. Je crois que c'est aussi cela qui nous est envié à l'extérieur: c'est-à-dire un pays qui fonctionne avec des langues nationales, avec des articulations bien particulières il est vrai, mais qui fonctionne néanmoins plutôt bien.

*Propos recueillis par Valentin Zuber*



Le copain

## Ne laisser personne au bord du chemin, même pendant les vacances

**Il y a des personnes pour qui placer son animal de compagnie pendant les vacances est un problème ... et il y en a d'autres pour qui prendre son animal avec soi en vacances résout beaucoup de problèmes ...**

J'ai été bouleversé par l'incroyable travail effectué par l'Association Le Copain ([www.lecopain.ch](http://www.lecopain.ch)) et tous ceux qui participent de près ou de loin à cette magnifique action de solidarité.

Que des associations telles que Le Copain existent encore est un petit miracle dans la société d'aujourd'hui et une très belle leçon de vie. Eduquer un chien, puis le donner à une personne en situation de handicap afin de la soutenir dans les actes de la vie quotidienne est un geste magnifique et totalement altruiste, qui doit nous permettre une piqûre de rappel: la solidarité et l'entraide se vivent au quotidien et l'État doit avoir conscience que les appuis du privé en matière d'aide aux personnes en situation de handicap sont nombreux et non quantifiables. Ils rassurent, mais cela ne doit pas faire oublier à quel point le fonctionnement du lien intergénérationnel,

entre personnes en bonne santé et ceux qui souffrent, est dépendant de ses proches. Sans eux, l'État devrait s'acquitter d'une facture autrement plus lourde. A tous les bénévoles qui s'investissent pour les autres, je leur exprime toute ma gratitude. Le souci de l'autre est une qualité et non pas une intrusion dans la vie des gens. Une qualité qui n'est malheureusement pas toujours reconnue dans notre société de

**« Que des associations telles que Le Copain existent encore est un petit miracle dans la société d'aujourd'hui et une très belle leçon de vie. »**

plus en plus individualiste. Merci à ceux qui résistent et qui prouvent que c'est possible.

Dans le prolongement de ce don de soi fait aux autres, je ne peux m'empêcher de penser aux enfants et aux parents qui vivent avec ce trouble inattendu qu'est l'autisme. Pour ces personnes qui sont dans l'attente d'une prise en charge adaptée à leur besoin, je formule le vœu qu'une évolution déterminante se produise ces prochains mois. Nous arrivons au stade crucial des propositions concrètes; il faut

rester vigilant et parler à l'unisson pour faire avancer la cause de ces enfants et adolescents.

Mon postulat déposé en septembre 2012 a rapidement été empoigné par le Département fédéral de l'Intérieur, et l'année 2013 a permis la mise sur pied d'un groupe de travail qui inclut pour la première fois des membres de l'Association Autisme Suisse et donc, des personnes directement touchées par les conséquences de ce handicap. Nous pouvons déjà nous réjouir de cette victoire d'étape.

On peut dès lors imaginer prochainement des changements concrets dans la réalité quotidienne des enfants et des adolescents souffrant d'un trouble envahissant de développement. Pour que celles et ceux qui sont concernés puissent également profiter de véritables vacances.

LE COPAIN 

Claude Hêche  
1<sup>er</sup> vice-président du Conseil des Etats (JU)



# Les valeurs sociales traversent les générations

« Comment puis-je être sûr que mes valeurs sociales, qui m'ont habité toute ma vie, puissent perdurer encore après ma mort ? ». En ce sens, le PS Suisse a réalisé un guide sur le testament, expliquant les points importants pour réaliser un testament ainsi que les bases juridiques le concernant.

Il m'arrive souvent de me demander si je fais correctement mon travail. Confrontée très souvent à des situations délicates, il m'est difficile d'aborder des sujets aussi tabous que la mort et le testament. Très vite, je me suis rendu compte qu'il fallait pourtant oser en parler. La vie et la mort sont indissociables. Plus l'on vieillit, plus la question de la mort prend son importance. Et le testament est dès lors très vite mis en avant. Beaucoup de personnes qui s'y intéressent se posent de nombreuses questions – parfois sans réponses – et voudraient avoir une personne de contact pour les aider, notamment concernant la base juridique existante. Et c'est là que j'interviens, pour aider ces

personnes à régler des questions qui sont très importantes à leurs yeux.

## Des consultations individuelles

Dans mon travail, j'apprends à connaître les gens et leurs histoires. Certains ont simplement besoin de réponses techniques face à des questions précises. Bien souvent, elles arrivent par voie électronique. D'autres ont besoin d'être écoutés – en plus d'être aidés – dans une démarche pas forcément facile à réaliser. Dans ce cas, se rencontrer pour en discuter est beaucoup plus important.

## Les valeurs sociales pour renforcer les liens entre les générations

Le Guide sur le testament du PS Suisse, qui s'intitule « Les valeurs sociales traversent les générations », est un moyen parfait pour aider les personnes qui se posent ces questions. Il donne les principales explications sur la manière de réaliser un testament ainsi que sur les bases juridiques qui entrent en ligne de compte. Le guide a été réalisé de manière à ce qu'il soit le plus simple et compréhensible

possible, avec un glossaire, une *check-list*, des exemples de testaments, et une aide pour les biens et fortunes.

Je me suis également souvent demandé s'il existait des membres qui tenaient compte du PS dans leur testament. Eh bien oui, il y en a. Si d'aucuns souhaitent garder leur décision discrète, d'autres l'ont rendue publique. C'est le cas notamment de Marie Böhlen et Mascha Oettli. Allez jeter un coup d'œil à leur histoire sur [pssuisse.ch/legs](http://pssuisse.ch/legs) ou dans le guide sur les testaments. Un testament, ce n'est fondamentalement pas réfléchir à sa mort, c'est donner un sens à sa vie, après sa mort.

**Eliane Boss**

chefe de projet pour la recherche de fonds au PS Suisse et responsable des questions concernant les legs



## SOLUTIONS DU QUIZZ

### Module sur l'histoire du PS Suisse

- a. Limitation du travail des enfants
- b. Occupation militaire de la ville de Zurich

### Caisse maladie publique

- b. Une soixantaine
- c. 2 milliards de francs

### Les limites de la croissance

- b. Bonheur
- c. Suisse

### Socialisme en Amérique latine

- a. La fondation Jimmy Carter
- b. Alliance bolivarienne pour les peuples de notre Amérique

### Du mouvement féministe à la dimension sociale des rapports de genre

- c. 95,1%
- b. Ruth Dreifuss en décembre 1999

## AGENDA

### PS Suisse [www.pssuisse.ch](http://www.pssuisse.ch)

- 28.9.14 : Votations fédérales
- 24.10.14, 14 h 00 : Conférence de coordination, Liestal (BL)
- 25.10.14, 10 h 00 : Assemblée des délégués, Liestal (BL)
- 14.2.15 : Congrès du PS Suisse à Martigny (VS)

### Femmes Socialistes Suisses

#### [www.ps-femmes.ch](http://www.ps-femmes.ch)

- 23.8.14, 10 h 00 : Conférence des femmes socialistes suisses, Berne

### JS Suisse [www.jss.ch](http://www.jss.ch)

- 18.10.14, 11 h 30 : Assemblée des délégués, Soleure

### Genève [www.ps-ge.ch](http://www.ps-ge.ch)

- 1.10.14 : Assemblée générale du PS genevois

### Vaud [www.ps-vaud.ch](http://www.ps-vaud.ch)

- 11.9.14, 20 h 00 : Rencontre de Pierre-Yves Maillard pour la caisse publique, Morges – Foyers du théâtre de Beausobre
- 17.9.14, 20 h 00 : Rencontre de Pierre-Yves Maillard pour la caisse publique, Lausanne – salle Jean-Villard Gilles, Chauderon 3
- 18.9.14, 19 h 00 : Rencontre de Pierre-Yves Maillard pour la caisse publique, Nyon – Salle communale
- 23.9.14, 20 h 30 : Rencontre de Pierre-Yves Maillard pour la caisse publique, Payerne – Restaurant de la Suite
- 25.09.14, 20 h 00 : Rencontre de Pierre-Yves Maillard pour la caisse publique, Moudon – Salle de la Douane



SPINAS CIVIL VOICES

# SANTÉ!

En Afrique, une personne sur trois  
doit boire de l'eau sale.

**Agir maintenant: [www.helvetas.ch](http://www.helvetas.ch)**



Avec le soutien de



**HELVETAS**

Agir pour un monde meilleur